



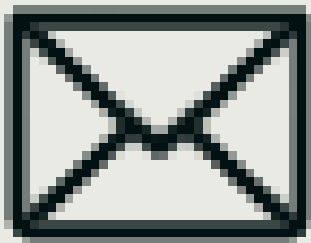
ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

[Retour
sur](#)

Cinq ans après la CIASE : faire mémoire et construire l'avenir

Cinq ans après la CIASE l'Institut Catholique de Paris a réuni experts et acteurs engagés pour écouter les victimes et penser l'avenir. Retour sur une conférence qui rappelle l'urgence de prévenir les abus et de transformer durablement les pratiques.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



©ICP

TÉMOIGNAGE

Le 5 octobre 2026, l'Institut Catholique de Paris a réuni experts et acteurs engagés à l'occasion des cinq ans du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE). Une soirée pour faire mémoire, entendre les attentes des victimes et rappeler que la prévention exige des changements durables.

La soirée s'est ouverte par la lecture de témoignages de personnes victimes. Avant les analyses et les échanges, leurs mots ont rappelé ce que les violences sexuelles peuvent briser, durablement, dans une existence.

Organisée dans le cadre du Diplôme universitaire « **Abus et bientraitance : Accompagner, prévenir, agir** », la conférence « Cinq ans après la CIASE : faire mémoire et construire l'avenir » a permis de mesurer les avancées depuis 2021, sans éluder les résistances ni les besoins encore insuffisamment pris en compte.

Écouter une parole qui engage



Pour **Jean-Marc Sauvé**, ancien président de la CIASE, les personnes victimes ont été au cœur du travail de la commission : « **Nous avons très tôt pris conscience que les victimes étaient détentrices d'un savoir singulier sur les violences qu'elles avaient subies.** »

Reconnaître ce savoir oblige à écouter autrement.

Isabelle Marbot-Daures, présidente de l'Association des Aides aux Victimes et ancienne membre de la CIASE, a insisté sur les blessures supplémentaires que peuvent provoquer le déni, la suspicion ou l'absence de réponse. L'enjeu consiste aussi à aller vers les personnes, à rendre l'accompagnement accessible et à ne pas les laisser seules face aux démarches.

L'avocate **Isabelle Marbot-Daures** a rappelé une distinction essentielle : « **Il ne s'agit pas de vengeance, il s'agit de justice.** » Faire valoir ses droits ne devrait jamais exposer une personne victime à la culpabilisation.

De Lourdes à l'ICP, une même exigence de vigilance

Quelques jours auparavant, le 27 septembre 2026, **le pape Léon XIV avait rencontré à Lourdes sept personnes victimes d'abus dans l'Église**. Selon le compte rendu du Saint-Siège relayé par Vatican News, il les a remerciées pour leurs témoignages douloureux et a réaffirmé son engagement à empêcher que d'autres subissent de telles violences.

Parmi elles figurait **Jérôme Guillemin**, auteur d'*En mon corps meurtri*, qui intervient régulièrement dans le cycle de conférences du DU. Ses interventions à l'ICP abordent les réalités des abus, l'accompagnement et les chemins de reconstruction.

Le même jour, devant les évêques de France, le pape déclarait : « **Il convient de poursuivre dans la voie engagée en maintenant la plus grande vigilance.** » Cet appel donne une résonance particulière aux échanges du 5 octobre : la prévention demande un engagement continu, au-delà des annonces et des commémorations.

Transformer les institutions, préserver la mémoire

« **Le véritable changement est culturel et institutionnel** », a souligné Jean-Marc Sauvé. Former à repérer l'emprise, permettre le contrôle des responsables, rendre les décisions discutables et prendre les alertes au sérieux constituent autant de conditions pour prévenir la répétition des violences.

Christian Vogels, sociologue et administrateur de l'association *Parler et Revivre*, a porté les attentes de personnes victimes : renforcer les liens, poursuivre l'accompagnement et préserver une mémoire documentée des crimes. Son intervention a également rappelé que les évolutions institutionnelles peuvent susciter des inquiétudes lorsqu'elles ne s'accompagnent pas de réponses claires.

Marie-Pierre Cournot, pasteure et secrétaire générale de l'Église protestante unie de France, a élargi cette responsabilité : les enseignements du rapport concernent aussi les autres Églises et l'ensemble de la société. Aucune institution accueillant des personnes vulnérables ne peut se considérer à l'abri.

Des mécanismes d'alerte pour sortir du déni

En conclusion de la soirée, **Paul Lignières**, vice-recteur de l'ICP, a apporté une précision essentielle : la publication du rapport de la CIASE n'avait pas suscité la surprise chez tous. Pour certaines personnes qui avaient déjà connaissance de situations de violences, elle avait constitué « simplement le constat de la fin d'un déni ».

En tant que juriste, il a souligné l'absence, pendant longtemps, de mécanismes d'alerte permettant de lever ce déni. Son appel invite chacun à prendre sa part de responsabilité :

« **Comment nous, à notre niveau, dans notre engagement, on peut trouver et mettre en place les mécanismes qui peuvent, en tirant les leçons du passé, permettre d'éviter que ce type de situation de déni se reproduise.** »

Une invitation à traduire les enseignements du rapport en dispositifs concrets, dans les lieux où chacun exerce ses responsabilités.

Se former pour mieux accompagner et prévenir

Ancienne étudiante du DU, **Isabelle Marbot-Daures** a expliqué comment le rapport de la CIASE l'avait conduite à chercher des moyens d'agir. Elle a souligné la richesse des échanges entre professionnels de milieux différents et leur prolongement au sein du réseau des anciens étudiants.

Le **DU « Abus et bientraitance : Accompagner, prévenir, agir »** associe plusieurs disciplines pour comprendre les mécanismes des abus, identifier les situations à risque, accompagner les personnes victimes et développer des pratiques de prévention. Il s'adresse notamment aux professionnels et bénévoles des secteurs éducatif, pastoral et associatif.

Faire mémoire engage ainsi une responsabilité pour l'avenir : que la parole accueillie trouve une réponse, que les droits soient respectés et que la vigilance se traduise dans les pratiques.

Revoir la conférence

Découvrir le DU « Abus et bientraitance : Accompagner, prévenir, agir »

Publié le 6 octobre 2026 – Mis à jour le 6 octobre 2026

A lire aussi

À LA
UNE

TÉMOIGNAGE

Tous les tags